



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

AU PLAN NATIONAL:

Lors de l'audioconférence du 20 mai, le directeur général a apporté les éléments importants suivants :

- Il a confirmé que le report des jours de congés de 2019 est possible seulement jusqu' à la date limite du 04
- Il a annoncé que les conjoints de personnes fragiles ne devraient pas bénéficier d'ASA mais que le ministre a été saisi de la situation
- Il a décidé que pour le pont naturel du vendredi 22 mai 2020, les agents devaient obligatoirement poser une AAE (Autorisation d'Absence Exceptionnelle) afin d'opter pour une harmonisation nationale et qu' il n'est pas possible de poser un congé le 22 mai tout en reportant l'AAE délivrée au titre du pont naturel.

La CFTC DGFIP, trouve ces mesures fort regrettables. Ces dernières ne sont pas en adéquation avec le contexte et auraient mérité nettement plus de souplesse. Aussi, la CFTC défendra la position des agents « conjoints de personnes fragiles » auprès du ministre afin qu'ils puissent bénéficier d'ASA. En effet, on ne peut pas modifier ainsi les règles appliquées depuis le confinement.

COVID

Au plan sanitaire, pas d'élément nouveau pour la journée du 20 mai.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) :

Concernant les effectifs, globalement : 42,5% en présentiel, 20% en télétravail, 20 % en autorisation d'absence CA30, 13% en congé, en RTT ou temps partiel.

Soit un découpage en présentiel de 41% dans les services dont 52% à la direction. Pour les autres postes, SIP 43%, SIE 34%, SPF 26%, Trésoreries 52%, soutien contrôle fiscal campagne IR 12%.

Ainsi qu'un découpage en télétravail de 10% pour les SIP, 29% pour les SIE, 11% pour les SPF, 11% pour les Trésoreries., 40% en soutien contrôle fiscal campagne IR.

Point sur la restauration :

A compter du 25 mai, le dispositif de prise en charge des frais de repas sur justificatifs cessent.

Volet RH:

Concernant les mutations, l'application ALOA sera disponible dès le 02 juin.

En période de reprise d'activité, la CFTC DGFIP Loiret insiste pour que chacun respecte les gestes barrières COVID-19. Il en va de notre santé à tous ! Protégez-vous en protégeant les autres.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre.

La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

